



# Saint-Paul de Varax





# Le petit mot de la **commission communication**

Chères Varaxoises, chers Varaxois,  
 Avant toute chose, la commission communication vous souhaite à tous une **TRES BONNE ANNEE 2019**, la santé avant tout, le bonheur en famille et entre amis.  
 Dans ce nouveau bulletin municipal vous trouverez notamment un dossier sur le projet de salle des fêtes multifonctions et un dossier sur l'extension du cimetière.  
 Par ailleurs, le pot d'accueil pour les nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 22 mars à 19h30 à la salle des fêtes en présence des présidents d'associations et des élus. Tous les nouveaux arrivants sont donc les bienvenus.  
 Et, si vous souhaitez partager une recette, une passion sur un prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à nous le faire savoir.  
 Nous vous souhaitons une agréable lecture.

*La commission communication*

## Sommaire

<b>1</b>	Mot du Maire
<b>2-11</b>	Vie communale
<b>12-16</b>	Vie sociale
<b>14-25</b>	Vie associative
<b>25</b>	Vie scolaire
<b>26-30</b>	Vie pratique
<b>31</b>	Vie locale
<b>32</b>	Côté détente

## » Calendrier des Fêtes

### JANVIER

- Mercredi 9** Assemblée générale du Club de l'Amitié à 9h30
- Vendredi 11** Vœux de la municipalité à 20h
- Samedi 12** Assemblée Générale du stock car
- Vendredi 18** Assemblée Générale de la clique Varquoise (Cantine)
- Vendredi 18** Galette des rois de l'Amicale Boule 19h30 (salle des aînés)
- Samedi 19** Bal neige (Insomnia)
- Vendredi 25** Assemblée générale de l'association « Domaine du moulin » 19h

### FEVRIER

- Mercredi 6** Concours de belote coincée du Club de l'Amitié à 13h30
- Dimanche 10** Matinée boudin des Sapeurs-Pompiers (Caserne)
- Dimanche 24** Loto du Comité des Fêtes à 14h

### MARS

- Mardi 5** Don du sang à Saint Paul 15h30 – 18h30
- Vendredi 8** Soirée Théâtre (Musée)
- Samedi 9** Carnaval des Petites Canailles à 14h
- Samedi 16** Vente de plats à emporter « Rougail/Saucisses » du foot JSBD
- Samedi 16** Concours de boules Challenge Philippe FRUCTUS à 13h30.
- Mercredi 20** Repas du club de l'amitié à 12h
- Vendredi 22** Pot d'accueil des nouveaux arrivants offert par la municipalité à 19h30
- Mercredi 27** Concours de tarot du club de l'amitié à 13h30 (ouvert à tous)

### AVRIL

- Samedi 6** Banquet des Conscrits
- Dimanche 7** Ouverture du plan d'eau « La rousse du Vieux Jonc » à Buellas
- Vendredi 12** Crêpes des Conscrits
- Vendredi 12** Tirage au sort des chocolats de Pâques des petites canailles à 18h
- Dimanche 21** Farfouille du Comité des Fêtes au stade

### MAI

- Samedi 4** Vente de plantes des petites canailles de 9h à 12h
- Dimanche 19** Concours de pêche enfants au plan d'eau de la « Rousse du Vieux Jonc » à Buellas
- Dimanche 19** Marche gourmande des Petites Canailles
- Jeudi 30** Concours de boules « Challenge des Commerçants et Artisans » à 13h30

### JUIN

- Vendredi 7** Tournoi Vétérans « Challenge Patou » JSBD à Dompierre sur Veyle
- Samedi 8** Tournoi Jeunes du Foot à Dompierre sur Veyle
- Samedi 8** Fête patronale 21h30 retraite aux flambeaux  
23h feu artificiel (commune et comité des fêtes)
- Dimanche 9** Fête Patronale Tirage de la tombola de la vogue
- Lundi 10** Concours de boules « coupe de l'amicale » amis et sociétaires 13h30
- Vendredi 14** Assemblée générale du foot JSBD
- Samedi 15** Fête de la musique de l'UCAV à 20h



- Samedi 22** Concours de pétanque des Vétérans du foot au stade.
- Samedi 22** Thé dansant du comité des fêtes 14h30
- Dimanche 23** Fête de l'association « Domaine du Moulin » à 11h30
- Mardi 25** Don du sang Marlieux 15h30-18h30
- Vendredi 28** Fête de l'école du Sou des Ecoles - cour de l'école
- Samedi 29** Concours de boules « Challenge souvenir Eddy » à 8h30 (Amis et sociétaires)

### JUILLET

- Vendredi 19** Soirée d'été de l'Amicale Boules à 18h30
- Samedi 20** 60 ans du Comité des fêtes au stade

### SEPTEMBRE

- Dimanche 1<sup>er</sup>** Concours de boules « Challenge Anne-Marie et Henri GARNIER » à 8h  
14h Coupe de la société
- Mardi 3** Don du sang à St Paul 15h30-18h30
- Samedi 7** Repas de la Clique Varquoise
- Samedi 7** Concours de Pétanque du Foot JSBD à St Paul
- Samedi 7** Concours de Boules finale but d'honneur « Souvenir Lili » à 8h30
- Samedi 14** Forum des associations salle des fêtes 9h-12h
- Samedi 28** Vente de tartes du Sou des Ecoles 7h30 à 12h

### OCTOBRE

- Dimanche 6** Vente de « lasagnes » à emporter du Comité des Fêtes
- Jeudi 10** Concours de Belote coincée du Club de l'Amitié à 13h30
- Vendredi 11** Assemblée générale de l'Amicale Boules à 18h
- Vendredi 18** Tournoi Baby-Foot à St Paul
- Vendredi 25** Assemblée Générale du Comité des fêtes et Élaboration du calendrier des fêtes 2020
- Jeudi 31** Soirée « Halloween » du Sou des écoles

### NOVEMBRE

- Samedi 2** Concours de tarot du club de l'amitié à 13h30
- Dimanche 17** Bourse aux jouets et matériel de puériculture des Billes de Clowns
- Samedi 23** Vente de quenelles des carpes de la « Rousse du Vieux Jonc » de 9h à 11h30, salle des billes de clowns
- Samedi 23** Repas des + de 70 ans (Comité des Fêtes et Commune)
- Samedi 30** Marché de Noël du Comité des fêtes

### DECEMBRE

- Samedi 7** Vente de sapins des petites canailles à 14h
- Samedi 7 et** Salons des vins (Club amitié et comité des fêtes)
- Dimanche 8** Assemblée Générale de la « Rousse du Vieux Jonc » à Saint André sur Vieux Jonc à 19h
- Vendredi 13** Arbre de Noël du Sou des écoles
- Samedi 14** Concours de coinche du foot JSBD à Marlieux
- Mardi 17** Don du sang à Marlieux 15h30-18h30

# Le mot du maire



## Cher(e)s Varaxoises et Varaxois,

La fin de l'année 2018 a été marquée par le démarrage de chantiers et la continuité de certains rentrant en phase de gros travaux.

La construction du mur du cimetière le long de la route et la préparation du sol viennent de se terminer. Les travaux reprendront aux beaux jours afin de terminer le parking ainsi que la mise en pelouse après étalement de la terre arable et la création des allées intérieures. L'ouverture du nouveau cimetière sera donc effective fin 2019 après la pose de grillages sur les deux autres faces.

Des travaux ont été programmés en urgence suite à une dégradation de la voûte au-dessus du cœur de l'église. Ces travaux d'entretien sont indispensables pour la sauvegarde de notre patrimoine.

La construction de la station d'épuration avec roseaux a débuté en septembre dans le premier bassin de la lagune une fois l'épandage des boues effectuées. Les gros travaux de préfiguration ont été réalisés dans de bonnes conditions climatiques mais avec des contraintes administratives pesantes financièrement par la location de matériel de traitement des eaux usées. En effet, nous avons l'obligation d'apporter un traitement complémentaire des eaux usées malgré le passage dans les deux autres lagunes avant de les rejeter dans la rivière en période de faible débit (septembre-octobre).

Les travaux d'enfouissement de lignes électriques seront terminés en début 2019 comme prévu : il ne reste que le raccordement des câbles à réaliser. Nous avons profité de ces travaux pour préparer l'arrivée de la fibre optique (prévu 2019-2020).

D'autres travaux sont en cours (restauration de l'ancienne poste pour accueillir la bibliothèque) ou sont terminés (changement des canalisations d'eau potable entre Saint Nizier et notre village, la mise en place de l'antenne FREE, la fin des travaux des réseaux d'assainissement dans le village)

Les modifications du PLU (Plan Local d'Urbanisme) proposées par le conseil municipal au printemps ont fait l'objet d'une enquête publique durant 1 mois. Le rapport final n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière et a été validé par le conseil municipal de Janvier.

La construction du lotissement « la ceriseraie » avec ses 36 logements, route de Saint Nizier, sera terminée en juin 2019. Les demandes de location peuvent être enregistrées à la mairie.

Le permis de construire de la nouvelle salle des fêtes est déposé. La commission termine la rédaction du cahier des charges d'appel d'offres avant de lancer les consultations aux entreprises. Le début des travaux est programmé en mai prochain.

Tous ces chantiers ont fait l'objet de nombreuses réunions des commissions et je ne peux que féliciter les conseillers et conseillères ainsi que les personnes volontaires de la commune pour leurs engagements dans l'intérêt de tous.

Le conseil municipal vous adresse en ce début d'année, ses meilleurs vœux de santé, de joie pour 2019.

Roland BERNIGAUD,  
Maire de Saint-Paul-de-Varax





# La vie communale

## » Les échos du conseil

Les principales décisions du conseil municipal d'août à décembre 2018

### AOÛT

#### Choix entreprise pour travaux de renouvellement de l'unité de traitement communale

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la procédure lancée pour le marché concernant les travaux de renouvellement de l'unité de traitement communale. Il rappelle les différentes étapes de cette procédure.

Monsieur le Maire rappelle que les mesures de consultations et mises en concurrence ont été faites et respectées selon la réglementation en vigueur et sous contrôle du cabinet REALITES ENVIRONNEMENT.

Après avoir entendu le rapport d'analyses des offres présenté par le cabinet REALITES ENVIRONNEMENT

Après analyse avec comparaison technique et financière des offres et négociation,

Après avis de la commission Assainissement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise SCIRPE – FONTENAT TP pour un montant de 1 191 295.01€ H.T
- AUTORISE le Maire à signer tout acte afférent à ce marché
- CHARGE Monsieur le Maire de solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du conseil départemental

#### Financement de la step – Délibération emprunt

Le Maire rappelle les travaux qu'il faut prévoir de financer dans les années à venir :

La STEP : 1 586 000€

Les travaux séparatifs dans le village à réaliser avant 2026 conformément à la loi sur l'Eau : 850 000€

Au vu de cette estimation, le Maire présente 2 scénarios pour le financement de la STEP

<b>Scénario 1 :</b>	Subvention Agence de l'Eau	446 000€
	Subvention Conseil Départemental	312 000€
	Emprunt Commune	828 000€
	(avec un taux à 1.97% sur 25 ans)	

<b>Scénario 2 :</b>	Subvention Agence de l'Eau	446 000€
	Subvention Conseil Départemental	312 000€
	Autofinancement	300 000€
	Emprunt Commune	528 000€

Le Maire rappelle l'évolution de la taxe d'assainissement qui apporte une recette d'environ 88 600€ annuelle contre 35 000€ avant les premières délibérations d'augmentation.

Le Maire fait part de sa réflexion à savoir emprunter la totalité du montant des travaux en gardant l'autofinancement compte tenu de l'opportunité des taux bas d'aujourd'hui et des futurs travaux restant à financer. Guy MINASSIAN ajoute également qu'au vu des informations communiquées par les banques, la garantie d'un taux fixe dans les prochains mois est incertaine.

Guy MINASSIAN rappelle que pour financer les travaux de renouvellement de l'unité de traitement communale, des démarches ont été faites auprès d'établissements bancaires pour recourir à un emprunt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DEDIDE de contracter un prêt sur les caractéristiques suivantes :  
Montant emprunté : 828 000€ - durée de la phase de préfinancement : 3 à 12 mois - durée d'amortissement : 25 ans - périodicité des échéances : trimestrielle - taux d'intérêt annuel fixe : 1.97 % - amortissement : échéances constantes - typologie Gissler : 1A

- AUTORISE le Maire à signer le contrat de prêt avec l'établissement bancaire BANQUE des TERRITOIRES groupe CAISSE DE DEPOTS ET CONSIGNATIONS - 44 Rue de la Villette – 69425 LYON Cedex 03

#### Élection nouvel adjoint

Le Maire fait part du courrier de la Préfecture validant la démission de Didier DESMARIS de ses fonctions de troisième adjoint.

Compte tenu qu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal estimant qu'il y a lieu de remplacer Didier DESMARIS, après en avoir délibéré à bulletins secrets, Elit Cédric MANCINI adjoint au Maire avec 10 Voix pour et 1 ABSTENTION.

#### Contrat de location du local dans la maison de santé avec SEMCODA

Le Maire rappelle que le local occupé par le Dr ALTERMATT à la maison de santé est vacant suite à son départ à la retraite.

Il rappelle que la commune a fait plusieurs démarches pour solliciter l'installation d'un médecin généraliste dans ce cabinet vacant et qu'à ce jour aucune candidature n'a été présentée.

Afin de ne pas compromettre les chances de voir s'installer un médecin dans ce local disponible, il est proposé au conseil municipal de prendre en charge la location de ce local afin d'être décisionnaire sur la destination de l'occupation de celui-ci.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de la proposition de bail avec la SEMCODA,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'autoriser le Maire à signer le contrat de location du local vacant de la maison de santé située 354, rue de la Dombes – 01240 SAINT PAUL DE VARAX,

Sur les caractéristiques suivantes :

#### Désignation :

- Un cabinet médical dit « médecin 1 » et une salle d'attente pour une surface privative de 27.75 m<sup>2</sup>
- Une quote-part de locaux communs partagés avec le médecin 2 (entrée et sanitaires) correspondant à une surface de 4.78 m<sup>2</sup>

**Durée :** Bail consenti et accepté pour une durée de six années à compter du 01/09/2018. En précisant qu'en cours de bail, bien qu'un préavis de 6 mois soit notifié et compte tenu d'un accord, il est convenu que ce préavis de 6 mois ne serait pas appliqué dans le cas où le preneur trouverait un médecin généraliste souhaitant reprendre ledit local en location directe.

**Loyer :** Le bail est consenti pour un loyer mensuel de 348.04€ hors charges

#### Projet éducatif territorial

Olivier ALAUX rappelle qu'un PEDT a été établi en 2015 pour une durée de 3 ans et que celui-ci formalise une démarche permettant aux communes et aux EPCI volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Olivier ALAUX fait part de la proposition d'établissement d'un nouveau P.E.D.T, qui présente des domaines d'actualité dans la continuité du projet d'école primaire, des projets pédagogiques périscolaires et extrascolaires. Olivier ALAUX présente la proposition du P.E.D.T 2018 établi pour 3 ans avec évaluation du dispositif et modifications éventuelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le P.E.D.T 2018 de la commune de Saint Paul de VARAX
- AUTORISE le Maire à signer la convention partenariale avec les services



de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), de la CAF (Caisse d'allocations Familiales) et de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).

- DIT que le P.E.D.T sera joint à la convention pour transmission aux services de l'Etat.

### Titres irrécouvrables

Le conseil municipal entend que la perception a transmis à la commune le montant des sommes irrécouvrables compte tenu des poursuites sans effet pour une somme de 512.70€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'accepter l'état des titres irrécouvrables pour un montant total de 512.70€ présenté par la Trésorerie Principale de Châtillon sur Chalaronne et de procéder à l'admission en non-valeur.

### Poste surcroît d'activités cantine - Rentrée 2018/19

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de créer à compter du 01/09/2018, un poste (emploi non permanent). Cet agent technique sera chargé du service à la cantine, suite à l'augmentation des effectifs et à l'entretien de locaux. Il assurera un temps de travail hebdomadaire effectif de 12 heures réparties sur les jours fixés au calendrier scolaire.

## OCTOBRE

### Contrat avec entreprise de nettoyage de locaux

Suite au départ prochainement à la retraite de M<sup>me</sup> FURNO Béatrice, adjoint technique, qui effectue l'entretien de locaux de l'école élémentaire, le Maire informe qu'il a effectué des démarches auprès de différentes entreprises de nettoyage pour étudier la prestation de service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- DECIDE décide de retenir l'entreprise SEGUIGNE et RUIZ de GLEIZE, pour un coût des prestations d'entretien régulier s'élevant à 787.15€ TTC (Prix lissé sur 36 semaines). Le gros entretien de rentrée scolaire s'élève à 262.38€ TTC
- DECIDE de mettre en place ces prestations de service avec cette entreprise à compter du 01/01/2019
- AUTORISE le Maire à signer le contrat avec cette entreprise

### Subvention aux associations

Guy MINASSIAN présente les nouvelles demandes de subventions qui ont été présentées en Mairie.

- De la part de l'UCAV suite au déficit présenté pour l'organisation de la fête de la musique cet été.

- De la part du Comité des Fêtes et du Club des Aînés pour l'organisation du 1<sup>er</sup> salon des vins sur la commune le 8 et 9 Décembre 2018 à la salle des fêtes.

Guy MINASSIAN informe que ces demandes ont été étudiées en amont en réunion d'adjoints avec le Maire et qu'ils présentent ce soir au conseil : un avis défavorable à la demande de subvention complémentaire de l'UCAV manquant d'éléments plus précis sur le déficit présenté par cette association. Il est précisé que des informations complémentaires ont été sollicitées auprès du Président de l'UCAV et que cette demande pourra être éventuellement réétudiée ultérieurement au vu des éléments qui seront communiqués.

Un avis favorable à la demande de subvention du Comité des fêtes et du Club des aînés pour l'organisation du 1<sup>er</sup> salon des vins, la commune ayant toujours encouragé la démarche de lancement de première manifestation ou de démarrage d'associations.

Le Maire rappelle que la commune subventionne les associations lors de leur création, dans leurs investissements mais n'a pas vocation à combler les déficits.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS :

- DECIDE de valider les avis sur les demandes de subventions précédemment citées
- DECIDE de verser une subvention d'un montant de 300€ au comité des

fêtes et de 300€ au club des aînés pour l'organisation conjointe du 1<sup>er</sup> salon des vins qui servira notamment à financer la promotion de cette manifestation.

### Indemnisation des agriculteurs pour épandage des boues

Le Maire rappelle que les agriculteurs dans le cadre de la vidange des bassins de la station d'épuration ont accepté d'épandre les boues.

A cet effet, ils ont financé les semences individuellement et qu'il y a lieu de rembourser.

Le Maire propose de fixer le tarif de l'indemnisation à hauteur de 15€ H.T/ha

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix POUR,

- DECIDE d'indemniser les agriculteurs ayant accepté l'épandage des boues à hauteur de 15€ H.T.

Le Maire présente la situation du marché de travaux d'assainissement qui avait été établi initialement avec un montant de 407 074.46€ H.T.

Au vu des travaux supplémentaires qui se sont présentés, il y a lieu de modifier le marché et le conseil prend connaissance de l'avenant à celui-ci qui détaille les conditions de la plus-value.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'autoriser le Maire à signer l'avenant au marché de travaux d'assainissement pour un montant total de marché après avenant s'élevant à 422 482€ H.T.

### Adhésion au service commun coordination enfance/jeunesse

Le conseil prend connaissance de la proposition d'adhésion au service commun « Coordination enfance/jeunesse, intervenants musique et sport » proposé par la communauté de communes de la Dombes.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur l'adhésion au service commun et d'approuver la convention qui définit les conditions d'organisation du service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **sous réserve qu'aucune adhésion ou participation financière soit sollicitée si la commune n'utilise pas le service**, DECIDE :

- **D'approuver** l'adhésion de la Commune au service commun « Coordination enfance / jeunesse, intervenants musique et sport »,
- **D'autoriser** le Maire à signer la convention de mise en place de ce service commun avec la Communauté de Communes de la Dombes,
- **De donner pouvoir** à Monsieur le Maire à effectuer tous actes nécessaires à sa mise en œuvre.

### Longueur de voirie

Les voies du lotissement « les Chalandonnettes » ont été intégrées dans la voirie communale et il convient aujourd'hui de prendre une délibération afin d'effectuer une mise à jour de la longueur comme suit :

**Lotissement les Chalandonnettes** - Parcelles AD 154 et 155 pour 293 mètres linéaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'intégrer ces mètres linéaires dans la voirie communale,
- PORTE la nouvelle longueur des voies communales à 29 745 mètres
- DIT que le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour sur le fondement de la présente décision.

**Et si vous souhaitez en savoir plus sur certaines décisions, n'hésitez pas à aller les consulter sur le site internet de la commune.**



### ÉLECTION NOUVEL ADJOINT

Le Maire fait part du courrier de la Préfecture validant la démission de Didier DESMARIIS de ses fonctions de troisième adjoint.

Compte tenu qu'un poste d'adjoint était vacant, Le conseil municipal a estimé qu'il y avait lieu de remplacer Didier DESMARIIS. Après en avoir délibéré à bulletins secrets, Le conseil municipal a élu le 23 Octobre 2018, Cédric MANCINI adjoint au Maire.



# La vie communale en images

## » Enedis intervient sur le réseau sous tension à Saint Paul de Varax

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, modernise le réseau sur la commune de Saint Paul de Varax.

Le chantier, démarré il y a plusieurs mois, consiste à enfouir 4,6 km de lignes électriques moyenne tension (20 000 volts) et supprimer 3.7 km de lignes aériennes et 58 poteaux électriques. Cette partie du réseau enfouie sera ainsi moins soumise aux aléas climatiques.

L'opération permet ainsi d'améliorer la performance du réseau pour une meilleure qualité d'alimentation électrique des clients sur les communes de Saint Paul de Varax et Servas.

Le jeudi 10 octobre 2018, une intervention spéciale d'Enedis a eu lieu sur place en présence du maire de la commune.

« Les travaux sont conduits en lien avec l'entreprise SBTP, prestataire d'Enedis sur le chantier » explique Christophe Gruel, chargé de projet Enedis et qui pilote les travaux.

Enedis limite la gêne occasionnée par les travaux auprès de ses clients en intervenant sur le réseau sous tension.

« Cette intervention spectaculaire, réalisée par une équipe spéciale d'Enedis appelée « travaux sous tension » (TST), permet en effet de maintenir l'électricité chez les clients durant le travail des techniciens » explique Christophe, responsable de l'équipe travaux sous tension d'Enedis.



## » Agrandissement du cimetière



Les travaux du nouveau cimetière avancent bien même si un léger retard a été pris.

Les portails seront bientôt installés dès que la commission et le conseil municipal auront validé l'esthétique.

En effet, ça y est, les murs sont montés.

Les terres restes à étaler. Les travaux reprendront au printemps.

Des places de parking seront positionnées le long du chemin des oliviers, un accès à l'ancien cimetière a été prévu avec un portillon et une rampe d'accès.

Le stationnement le long de la départementale sera supprimé ainsi que le coin déchet, tout se trouvera à l'entrée du nouveau cimetière avec un point d'eau.

Dossier suivi par Cédric Mancini (3ème Adjoint)





## » Commémoration du 11 Novembre

Le 11 novembre 1918, l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale est signée dans la clairière de Rethondes. Cent ans après, les Varaxoises et Varaxois se souviennent et rendent hommage à ses enfants morts pour la France pendant ce conflit.





# La vie communale en images



## » La Ceriseraie : de nouveaux logements



*27 appartements et 9 maisons individuelles*



## » Voirie / Urbanisme

L'année 2019 permettra la continuité des travaux effectués depuis le début du mandat et suivi par Didier DESMARIS jusque-là. La dernière campagne a permis la remise en forme des fossés chemin du moulin de Varax, le long du chemin de la Brondalière et au niveau de la lagune.

Les travaux d'entretien des fossés continueront dès le printemps et devraient passer par le quartier de Veillère et une partie du secteur Nord et Est du village.

### Constat des routes

**Le 7 Novembre 2018 à Saint Paul de Varax,  
En collaboration avec M. Bertrand FAUGIER chef de projet à la direction Rhône alpes et Sud Est du groupe EIFFAGE.**

Il a été vu et constaté que les routes principales de la commune ne présentent pas de caractère d'urgence de rénovation. Des entretiens occasionnels de comblement seront opérés au cas par cas.

Il ressort malgré tout quelques points importants à court et moyen terme, Le « chemin du moulin de varax », Le « chemin de croix », la montée le long de la mairie.

La jonction du chemin de la Brondalière avec la route départementale du bouchoux devra être reprise avec un enrobé, car suite aux travaux d'enfouissement de ligne électrique et notamment au passage intensif des véhicules lourds, la structure de voirie est endommagée et le fond ressort, des galets se trouvent dispersés sur les voies de circulation.

En résumé, à court terme, aucun « gros » travaux ne seront effectués sur les routes de la communes sauf les urgences qui seront traitées au cas par cas.



## » Travaux de réhabilitation de l'assainissement



Suite à la réalisation des travaux d'assainissement du centre village, les chaussées et les trottoirs ont été réhabilités.



## » Assainissement



### Projet de la station d'épuration de Saint Paul de Varax

Un document détaillé sera fourni ultérieurement expliquant le fonctionnement de la station d'épuration ainsi que son coût définitif.

## » Récupération et épandage des boues

**Le 15 novembre 2018, le Maire et les membres élus de la commission assainissement remercient les agriculteurs qui ont participé à l'épandage des boues préparant le projet de la nouvelle station d'épuration de la commune.**

Il a fallu pour cela évacuer le contenu des lagunes existantes et accepter les boues sur des terres agricoles dans la conformité en vigueur pour le bien de tous. Les terrains ont été préparés conformément à la demande des agriculteurs : l'épandage des boues a été réalisé fin juillet, bénéficiant d'une météo favorable pour le transport et l'enfouissement. Un chaulage a été systématiquement réalisé sur toutes les terres et par ailleurs des semences ont été fournies à la demande des agriculteurs pour la couverture des terres.

Pour cela le maire remercie, les agriculteurs d'avoir répondu favorablement à notre demande, et la CUMA de L'ABERGEMENT CLEMENCIA, pour la mise en œuvre de l'ensemble de l'épandage des boues et la Chambre d'Agriculture pour l'organisation.

Le maire souligne que par ces actions les agriculteurs ont permis l'évacuation des boues et la diminution du coût financier qu'aurait entraîné un traitement et une incinération de ces boues.





# La vie communale en images

» Z.A. La dernière  
parcelle de la zone  
acquise par  
M. Patrick CHABRY

Extension possible de la Z.A. en 2019



» Pose de l'antenne  
d'un nouvel opérateur  
téléphonique : FREE



» Service  
des eaux :

Installation antenne de la télé relève  
Pose des compteurs en 2019-2020 en  
fonction de l'avancement dans les communes  
du syndicat des eaux



## POMPES FUNÈBRES BOUVET SARL

marbrerie - crémation - chambres funéraires

Chambre funéraire à Trévoux-508 allée des Filiéristes Z.I. Fétan

04 74 08 16 39



24h/24 7j/7



04 74 22 01 02

17, av. de l'Égalité  
01000 BOURG-EN-BRESSE

04 74 98 01 00

219, rue de Bresse  
01330 VILLARS-LES-DOBES

04 74 00 15 15

1, rue du Bois  
01600 TRÉVOUX

[pompes.funebres.bouvet@wanadoo.fr](mailto:pompes.funebres.bouvet@wanadoo.fr)



## » La bibliothèque municipale



Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

- tous les mercredis de 15h à 17h
- et les samedis de 9h30 à 11h30.

Les **enfants des écoles primaires** échangent leurs livres toutes les quinze jours le jeudi.

Chaque vendredi matin, les **enfants de l'école maternelle** empruntent un livre et écoutent une histoire.

**Tous les nouveaux lecteurs sont les bienvenus.**

« Les bénévoles de la bibliothèque »



Cette année encore, la bibliothèque de St Paul a participé à l'opération « Premières pages », une animation pour une sensibilisation à la lecture dès le plus jeune âge.

Samedi 13 octobre, Josette Rognard et Françoise Tripoz ont reçu les enfants nés en 2017. Elles ont lu l'histoire : « Chut ! Pas de bruit, bébé phoque s'est endormi... » de Richard Marnier et ont proposé des ateliers autour des bruits.



*Elles ont offert le livre à chaque petit invité présent. Un goûter a terminé cet agréable après-midi.*

## » Projet déplacement de la bibliothèque municipale



**Le local de la bibliothèque municipale actuelle est vétuste, peu spacieux et peu lumineux ; il est composé de mobiliers anciens et inesthétiques et dispose de collections abondantes et peu mises en valeur. De plus, son accès est difficile et peu visible.**

Suite à la mise à disposition de l'ancien local de la Poste, la municipalité, en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque, a lancé le projet de déplacement de la bibliothèque.

L'objectif est d'offrir aux usagers un espace de lecture et de culture plus adapté avec des horaires d'ouverture au public réaménagés et un fond renouvelé.

Ce nouveau local, situé au cœur du village, propose un espace d'environ 100m<sup>2</sup> accessible aux personnes handicapées.

Depuis quelques mois, les agents communaux se chargent des travaux de réfection (démolition de cloisons, peintures, etc...).

Un devis a été établi par l'entreprise Forêt-Cabut pour la partie électrique et plomberie.

Un nouvel ensemble de mobilier sera réfléchi avec l'équipe des bénévoles accompagnée de la bibliothécaire référente du Département dans le but d'offrir un lieu attractif, chaleureux et pratique.

La visite d'une bibliothèque sur la commune de Vaux-en-Bugey, de taille comparable à celle de Saint Paul de Varax, permettra d'affiner notre analyse.

« Préparation des locaux par les agents municipaux »



# La vie communale en images

## » Embellissement



Les particuliers qui embellissent le village par le ravalement de leur maison



## » Un nouveau commerçant



David FRANCESCH, habitant de la commune depuis quelques années, est venu rejoindre le camion fromages-crèmerie et installe son stand de fruits et légumes sur la place Louis Jourdan, tous les jeudis matin de 8h à 10h.

## » Entretien de l'église



Après la réparation de la toiture et des écoulements des eaux en 2016-17, une réparation de l'arc du transept et des fissures apparues a été nécessaire.

## » Vœux de la municipalité

**Roland Bernigaud, Maire de la commune, entouré de son équipe municipale avait convié les Varaxoises et Varaxois pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 11 janvier 2019.**

Il a tenu, en premier lieu, à rappeler que l'année 2018 avait été riche en événements avant de se terminer dans la confusion.

Puis il énumérait les travaux réalisés.

Il a également profité de ce moment pour lancer l'idée de valoriser l'église auprès des touristes ; voire la création d'une association en vue de préparer des outils de communication et pour engager des animations afin d'obtenir des moyens financiers pour engager sa restauration en complément des subventions, mais recherche des bénévoles ...

Enfin, il saluait l'implication des associations dans les événements marquants de l'année et a félicité notamment le travail en commun du Comité des fêtes et du club des aînés pour l'organisation du 1<sup>er</sup> salon des vins et de la gastronomie.

Après avoir renouvelé ses vœux à l'ensemble de la population, il invitait l'assemblée à partager le verre de l'amitié.



### Quelques chiffres :

- Population 2014 : 1450 habitants
- 2018 : 1550 habitants en croissance
- Naissances : 11
- Décès : 10
- Mariages : 4 et 3 Pacs





# La vie sociale

**L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne**

**L'ADMR RECRUTE**  
N'hésitez pas à postuler !  
Venez déposer votre CV !

**Gamme AUTONOMIE**  
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Aide à la toilette, aux repas, courses, etc...)

**Gamme DOMICILE**  
Ménage, repassage,  
Aide au retour d'hospitalisation

**Gamme FAMILLE**  
Garde d'enfants, soutien aux familles,  
Entretien courant du logement,  
Aide à la préparation des repas

**50%**  
de réduction d'impôt

Possibilité d'aide financière  
(Caisses retraite et mutuelles, MDPH  
Conseil départemental - CAF)

**Un service de proximité  
au coeur de l'humain**

**Contactez-nous !**

ADMR Centre Dombes  
154 rue du Commerce  
01330 Villars-les-Dombes  
Tél : 04 74 98 49 19  
Mail : achalamont@fede01.admr.org  
Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

**CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL** *Accepté*

personia services à la personne NF

**ADAPA**  
Association Départementale des Associations de l'Ain  
L'aide à domicile pour tous

**L'ADAPA,**  
au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

**Les +** Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

**A la une ! Prévention & Animation**  
Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des séniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation

**les Ateliers ADAPA**

Association Intermédiaire  
**Domicile Services**  
Des solutions proches et solidaires

**www.services-ain.com**

801, rue de la source  
01442 VIRIAT CEDEX  
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06  
domicile.services01@gmail.com

**CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL** *Accepté*

**50%**  
de réduction d'impôt

**Bricolage** L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

**Bâtiment** Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

**Restauration** ■ Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).

**Jardinage** ■ Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.

**Entretien** ■ Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.

**Administratif**

**Garde d'enfants**  
+ de 3 ans

# La vie sociale

## » Le Centre Communal d'Action Social



### Présentation

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est, en France, un établissement public communal qui intervient principalement dans trois domaines :

- **l'aide sociale légale** qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire
- **l'aide sociale facultative** et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux
- **l'animation et prévention des activités sociales.**

La compétence du CCAS s'exerce uniquement sur le territoire de la commune.

### Historique

Les Centres communaux d'action sociale ont été créés par le décret-loi n°53-1186 du 29 novembre 1953. Ils résultent de la fusion des anciens Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance, créés respectivement par des lois de 1796 et 1893. La loi de 1796 organisant les bureaux de bienfaisance fut adoptée suite à la saisie des biens nationaux en 1789.

Autrefois appelé Bureau d'aide sociale (BAS), la loi no 86-17 du 6 janvier 1986 a substitué le nom de Centre communal d'action sociale à l'ancienne dénomination.

### Fonctionnement

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le Centre communal d'action sociale dispose d'un organe de gestion : le conseil d'administration, et de moyens propres : un budget autonome et du personnel relevant de son autorité.

A Moye, le conseil d'administration est composé comme suit :

- un président : le Maire de la commune
- 5 membres élus par le conseil municipal en son sein
- 5 membres extérieurs nommés par arrêté du Maire.

### Gestion

Le conseil d'administration gère le CCAS. À ce titre, il est habilité à prendre des délibérations. Ainsi, le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations.

### Moyens

Le Centre communal d'action sociale dispose d'un budget autonome. Trois sources de financement peuvent être distinguées :

- les ressources propres : les dons et legs ainsi que les produits de quêtes ou de collectes
- les ressources liées aux services et aux actions créés et gérées par le Centre communal d'action sociale : le remboursement par le service départemental d'aide sociale des frais d'enquête pour constitution des dossiers d'aide sociale, les participations de divers organismes au financement de certaines actions et prestations (département, caisses de retraite ...)
- les ressources extérieures : la subvention communale qui constitue l'apport prépondérant et obligatoire au fonctionnement de tous les Centres communaux d'action sociale.



Repas des aînés des plus de 70 ans en collaboration avec le Comité des Fêtes, le samedi 24 Novembre 2018. Après un somptueux repas, cadeau surprise : un mini feu d'artifice



# La vie associative

## » Jeunesse Sportive BRESSE DOMBES

Voilà, cela fait maintenant 3 saisons que la Jeunesse Sportive Bresse Dombes (JSBD) est née. Sans cette fusion des clubs de football du FC Saint Paul Marlieux (FCSPM) et du FC Dompierre (FCD), il n'y aurait plus de club de football, tant il est compliqué de trouver des joueurs, des sponsors et des bénévoles au sein de nos petits villages.

En regroupant nos efforts, cela nous permet d'avoir assez de licenciés dans toutes les catégories, des U7 aux vétérans, en passant par les jeunes jouant à 11, comme les U15 et les U18, qui sont les équipes les plus difficiles à maintenir dans le temps (jeu à 11, nombreuses sollicitations pour les jeunes ados, études...).

A ce jour, le club compte environ 260 licenciés, évoluant sur les terrains de Dompierre, Marlieux, Saint-Paul, mais aussi Lent. En effet, les effectifs étant croissants, et devant les difficultés à faire rénover le terrain de Marlieux impraticable en hiver, nous avons demandé à la Mairie de Lent de pouvoir l'utiliser, ce qui a été très sympathiquement accepté.

**Les principales évolutions de la JSBD à noter la saison passée ont été :**

- Développement du site internet pour les convocations, la communication club, la présentation des sponsors, la gazette pour les résultats du week-end...
- Distribution d'un album type « panini » avec l'ensemble des photos des joueurs et bénévoles du club

- Amélioration du fonctionnement du bureau en développant les commissions

Pour la saison 2018-2019, nous avons embauché un jeune en BPJEPS (diplôme en alternance sur 2 ans, permettant d'accéder à des emplois dans l'environnement du sport). Outre le fait que le club manque de bénévoles et surtout d'éducateurs, c'est aussi le rôle social d'une association de participer à la formation des futurs actifs. En plus de ce contrat, la JSBD fera également appel cette saison à un contrat civique, travaillant également pour la mairie de Saint Paul.

Une journée « cohésion » est également prévue courant juin 2019, avec dans l'idée une journée détente et sportive à la fois, permettant de consolider les liens entre toutes les catégories de personnes vivant autour ou dans le club...

Bref, une nouvelle saison encore pleine de surprises et de richesses au sein de la JSBD.

**Alors si vous souhaitez nous rejoindre, que ce soit pour quelques heures ou quelques jours par an, n'hésitez pas et contactez-nous !!**



**CONTACT CLUB sur ST PAUL DE VARAX : Yohann GOURMAND au 06.88.57.08.51**  
site internet : [www.jsbd.fr](http://www.jsbd.fr)

Et n'oubliez pas  
notre page  
JS Bresse Dombes  
sur Facebook



# et de la Gastronomie



» Le Club de l'Amitié  
et le Comité des fêtes

## 1<sup>er</sup> Salon des Vins

organisé par le Club  
de l'Amitié et le  
Comité des fêtes



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



## » Le Club de l'Amitié

♥ Concours de belote coincée »



♥ Après-midi au Bowling



### ACTIVITÉS POUR TOUS

ACCROBRANCHE (NOUVELLE TYRO !)

SPA, MINI GOLF, PÊCHE

LOCATION DE ROSALIES & VTT

DOMAINE DE LA DOMBES  
01240 SAINT PAUL DE VARAX



PROCHAINES MANIFESTATIONS  
DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

- LOTO le 24 février
- FARFOUILLE le 21 avril
- Week-end de la VOGUE les 8 et 9 juin avec retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- THÉ DANSANT le 22 juin

- Et enfin le samedi 20 juillet au stade de foot nous fêterons LES 60 ANS DU COMITÉ DES FÊTES sous chapiteau.

Cette fête commencera dans l'après-midi avec des jeux divers ainsi qu'une exposition de voitures anciennes puis divers groupes musicaux et de danse se produiront.

En soirée, un repas vous sera proposé un feu d'artifice et une soirée dansante.

Toute la publicité sur cette fête sera dans les commerces dès le mois de mai.

Les grand moments de 2018



◀ Vente de lasagnes à emporter  
(dimanche 7 octobre 2018)

Assemblée générale  
et élaboration du calendrier des fêtes  
(vendredi 26 octobre 2018) ▶



◀ Marché de Noël  
(samedi  
1<sup>er</sup> décembre)



## » Les Billes de clown



« Couscous à emporter »

Les enfants découvrent les saveurs d'Asie »



## » Amicale de Quartier « Le Domaine du Moulin »

Visite du Musée BERLIET ♥





# » Amicale Boules Varaxoises



Concours Mixte 4<sup>ème</sup> Division à Dompierre sur Veyle [^](#)



Les membres du bureau [>](#)

Challenge Anne-Marie et Henri Garnier [v](#)





## » Le Sou des Ecoles

**Le Sou des écoles de Saint-Paul-de-Varax est une association de parents d'élèves bénévoles à but non lucratif. Nous organisons diverses manifestations tout au long de l'année scolaire. Ces manifestations couplées aux cotisations et aux subventions de la Mairie permettent de financer tout ou une partie des sorties et activités scolaires organisées par l'équipe pédagogique.**

### Des bénévoles de choc !

Le Sou des Ecoles c'est d'abord une équipe de parents bénévoles – 10 membres actifs et 6 membres du bureau – toujours présent pour tout organiser !

Les actions que nous mettons en place tout au long de l'année se font grâce à la contribution et à la participation de vous tous.

Le tout, car c'est aussi important, dans une ambiance chaleureuse et festive. Venez tester... rires et bonne humeur garantis !

### Focus sur nos principales actions

#### Vente de tartes

C'est le coup d'envoi de nos manifestations ! Notre « rentrée » à nous. Sucrées ou salées nos tartes et pizzas ont toujours beaucoup de succès ! Cette année 2018 nous avons vendu 322 tartes et pizzas.

#### La fête de Noël

Pour aider nos enfants sages à patienter avant les vacances tant attendues, le Sou prépare la venue du Père Noël avec un spectacle (enfin, plutôt un atelier), un goûter, sans oublier notre tombola.

Pour cette édition, la société KAPLA est venue animer une « Journée des architectes en herbe ». La salle des fêtes s'était alors transformée en chantier géant laissant libre court à l'imagination. Chaque apprenti, e constructeur, rice pouvait alors s'exprimer, s'amuser et inventer. L'objectif était de créer une grande œuvre commune.

Les maîtresses étaient bien évidemment là pour les aider ! Un grand merci à elles. À la fin de la journée, après que les parents aient contemplé l'ouvrage collectif, il a fallu tout casser... et tout ranger ! Cette activité a peut-être, qui sait, susciter des vocations !



#### La vente d'objets personnalisés

C'est **LA nouveauté** de notre calendrier de manifestations. Elle aura lieu au mois de mars et nous pourrons d'ici là vous proposer une liste d'objets qui seront personnalisés avec des dessins réalisés par les enfants (un dessin commun par classe). Nous espérons que cette nouveauté vous plaira. Nous avons hâte de finaliser ce projet pour vous le proposer !

#### La fête de l'école

Qui dit fête de l'école dit « bientôt les grandes vacances ! ». Rendez-vous le 28 juin 2019 dans la cour de l'école élémentaire qui se transforme pour l'occasion en parcours multi-jeux : structures gonflables, puissance 4 et morpions géants, stand de tatouage éphémère, et la toujours très demandée pêche à la ligne !



## Zoom sur les actions 2017/2018

### Le sujet de cette année était le jardin.

Nos jeunes pousses (écoles élémentaire et maternelle) sont allées au Monastère Royal de Brou où 2 thèmes ont été travaillés : les 5 sens, et le jardin.

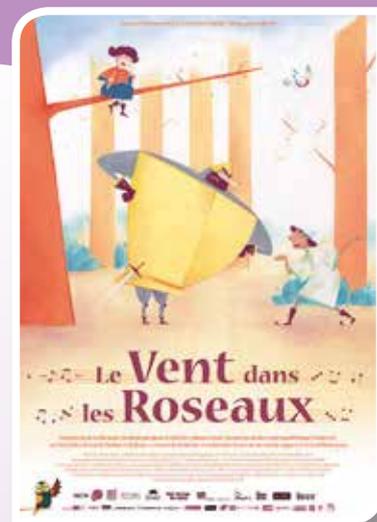
Suite à cette visite les artistes en herbe ont pu s'entraîner au dessin avec les ateliers d'art plastique. Les élèves de l'école élémentaire ont pu aussi se rendre à l'Hôtel Marron de Meillonnas connu pour son espace d'art contemporain. De quoi éveiller en eux la fibre artistique !

Les petits jardiniers ont également participé à des ateliers pédagogiques organisés par la jardinerie Atout Vert Paysage à Chalamont. Les classes de maternelle ont pu quant à elles tester leurs nouveaux accessoires de jardin.

Enfin, le cinéma d'animation a été mis à l'honneur avec une sortie à l'Amphithéâtre de Bourg-en-Bresse. Les élèves ont pu voir « Le vent dans les roseaux ».

Des belles activités qui sont possibles grâce à votre participation. Nous espérons vivement que le Sou pourra encore et toujours aider à la prise en charge des actions pédagogiques.

Rendez-vous dans le bulletin municipal de juillet pour le bilan de l'année scolaire 2018/2019 !



### Les prochaines dates

- **Vente d'objets personnalisés** : mars 2019
- **Fête de l'école** : 28 juin 2019

Après-midi construction en bois Kapla





## » La Gym Varaxoise

Depuis septembre, chaque jeudi, les cours de gym ont repris, de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes. Ils sont assurés par Thierry, professeur de culture physique, diplômé d'état.

Au programme : travail de coordination, de maintien (équilibre, gainage), exercices de cardiotraining, yoga, tai-chi, stretching, cuisses-abdos-fessiers, renforcements musculaires, pilates, circuit training...

Chaque séance se déroule en musique, dans une ambiance conviviale.

Fin juin, une randonnée pédestre dans le Revermont clôtura cette saison sportive.

Si vous voulez nous rejoindre dès à présent, soyez les bienvenus !

**Cotisation annuelle : 115€ - assurance individuelle incluse.**



**NEW HOLLAND**  
AGRICULTURE

**Girard (SA)**

MATÉRIEL AGRICOLE Concessionnaire New-Holland

MOTOCULTURE DE PLAISANCE **01330 VILLARS LES DOMBES**

**04 74 98 31 00**

ORSAC ESAT

**La Ferme Dienet**

EN VENTE DANS NOTRE MAGASIN  
PRODUITS TRADITIONNELS  
ET FERMIS

01240 St Paul de Varax  
Tel : 04 74 42 59 32  
Site : [www.esat-dienet-orsac.fr](http://www.esat-dienet-orsac.fr)  
Email : [administratif@orsacesatdienet.fr](mailto:administratif@orsacesatdienet.fr)



## » Amicale des donneurs de sang de St Paul de Varax, Marlieux, St Germain sur Renon, St André le Bouchoux

Dans le département de l'Ain, il est constitué une union départementale regroupant les associations pour le don du sang, notre amicale y adhère.

Les objets principaux sont :

- la promotion pour le don du sang bénévole
- les principes d'éthique, bénévolat, volontariat, anonymat, non-profit.
- préserver la santé dans le respect de celle du receveur.

Cette année, 111 donneurs se sont présentés sur les 4 collectes de St Paul et Marlieux. Ce nombre reste stable malgré une demande croissante de sang.

L'assemblée générale 2019 aura lieu à St Paul de Varax le 29 mars 2019.

Je lance un appel aux donneurs de sang des 4 communes qui voudraient faire partie de notre amicale pour que celle-ci perdure.

L'amicale remercie les donneurs, le sang c'est la vie

Le Président, A. DESSERTINE

### Prochaines collectes de sang

- Mardi 5 mars 2019  
à **St Paul de Varax**
- Mardi 25 juin 2019 à **Marlieux**
- Mardi 3 septembre 2019  
à **St Paul de Varax**
- Mardi 17 décembre 2019  
à **Marlieux**

De 15h30 à 18h30



## » La « Rousse du Vieux-Jonc »



**SAAF**  
Drainage,  
Etanchéité,  
Terrassement,  
Tél . 04 74 25 38 80  
Parc d'Activités - 01340 ATTIGNAT

**GALLET Jean-Yves**  
Plâtrerie - Peinture  
Pose placoplâtre  
Décoration  
01240 St-Paul-de-Varax 04 74 42 50 03



## » Association « Sur les Pas de Louis Jourdan »

**La saison 2018 aura été « un bon cru » pour l'association « Sur les Pas de Louis Jourdan ». Année riche en événements positifs.**

- D'abord l'heureuse conclusion de l'opération mécénat lancée le 14 Octobre 2017, en lien avec la Fondation du Patrimoine, pour la restauration de vingt toiles de Louis Jourdan. Les travaux, d'un montant de 8830,12€ ont été réalisés au cours du premier semestre 2018 et les œuvres ont réintégré le musée en Juillet.

La somme des dons récoltés étant supérieure au coût des travaux, le reliquat sera utilisée pour une autre restauration dans un délai de 2 ans ; l'association et la mairie réfléchissent à la restauration d'un des tableaux de l'église, eux-mêmes très dégradés.

- D'autre part, l'association a organisé avec succès, une soirée théâtre au mois de Mars.
- Pendant l'été, elle a proposé aux visiteurs deux expositions temporaires : en Juillet, ils ont pu s'imprégner des paysages et natures mortes aux tons pastel de Jacques Flacher, peintre reconnu résidant à Jujurieux ; ensuite, c'est Jacqueline Bérard, Varaxoise de longue date, qui a accroché ses toiles au musée ; l'occasion pour tous de découvrir une artiste locale de talent.

Le nombre de visiteurs individuels a été en légère hausse et le bilan financier 2018 très satisfaisant grâce à la réussite de la soirée théâtre notamment.

Lors de l'assemblée générale du 22 Novembre 2018, l'association a commencé à faire des projets pour 2019 : restauration d'une plaque polychrome, soirée théâtre, nouvelle exposition,... Les deux « spécialistes » de l'église MM. Béjoint et Besson continueront également à faire découvrir notre église romane.

Toute l'équipe déplore le décès d'un de ses membres, Claude Gras qui portait grand intérêt au musée Louis Jourdan et participait activement même pendant sa maladie.

L'ensemble des bénévoles se réjouit de l'adhésion de trois nouveaux membres et deux personnes viennent compléter le bureau : Marie-Christine Chagneux élue trésorière adjointe et Josette Rognard secrétaire adjointe ; toute autre personne intéressée par le musée ou l'église sera accueillie avec grand plaisir par notre équipe dans une ambiance sympathique (**renseignements auprès de notre président, M. Pierre Bernard. Tél. 04 74 42 51 48**).



Journée Européenne du Patrimoine



Opération « Mécénat » pour la restauration de vingt tableaux du peintre avec une souscription publique en coordination avec la Fondation du Patrimoine et la commune de Saint-Paul-de-Varax.



Jacqueline Bérard, une artiste locale, expose au Musée Louis-Jourdan



## » Vente de sapins des petites Canailles



## » La Maison d'Accueil Spécialisée Montplaisant a soufflé ses 40 bougies

### Historique

- 1978 : date d'ouverture
- 1996 : 50 places pour personnes adultes polyhandicapés
- 2008 : extension à 59 places dont 3 places en accueil temporaire
- 2009 : extension à 60 places dont 3 places en accueil temporaire
- 2012 : extension à 62 places



### Population accueillies

- Personnes adultes polyhandicapés présentant des troubles moteurs, mentaux et psychiques.
- Pôle autisme crée lors du dernier agrandissement (en 2012).



## La vie scolaire

### » Entretien et amélioration des écoles



**La petite Epicerie**

Livraisons à domicile  
Relais Colis  
Poisson frais le vendredi  
Vente de Gaz  
Produits Locaux

334 Grande Rue  
01240 LENT  
TEL: 06.14.62.72.46

142, Place Louis Jourdan  
01240 ST PAUL DE VARAX  
TEL : 04.74.42.51.67

**AUTO-ECOLE JANY**

Permis B - AAC - Perfectionnement

Agréé permis  
à 1€ / jour

01240 ST PAUL DE VARAX  
06 79 84 23 81





# Vie pratique

## » Numéros utiles

<b>Urgences Médicales</b>	<b>15</b>	<b>BADEL Patricia, infirmière</b>	<b>04 74 42 54 98</b>
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>	<b>Pharmacie Laurence DURAND</b>	<b>04 74 42 50 21</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>	<b>Mme BIDEZ, dentiste</b>	<b>04 74 42 54 61</b>
<b>Mairie</b>	<b>04 74 42 50 13</b>	<b>Taxi BRISSET</b>	<b>06 89 17 97 69</b>
Fax 04.74.42.56.13 - Mail : <a href="mailto:accueil@saintpauldevarax.fr">accueil@saintpauldevarax.fr</a>		<b>Ecole Élémentaire</b>	<b>04 74 42 06 82</b>
Site <a href="http://mairie-saintpauldevarax.fr/">http://mairie-saintpauldevarax.fr/</a>		<b>Ecole Maternelle</b>	<b>04 74 42 53 08</b>
<b>SOGEDO</b>	<b>04 74 61 02 14</b>	<b>RUDE Angélique Sage-Femme</b>	<b>04 67 43 04 64</b>
<b>ERDF BOURG EN BRESSE</b>	<b>09 69 32 18 55</b>	<b>Guillaume GENILLON Ostéopathe</b>	<b>07 82 73 43 89</b>
<b>Centre Anti-Poison</b>	<b>04 74 11 69 11</b>	<b>Correspondante de la voix de l'Ain</b>	<b>06 28 46 66 19</b>
<b>Dr GRAUBY Joël</b>	<b>04 74 42 51 94</b>	<i>(M<sup>me</sup> ROJON Sandrine)</i>	
<b>M<sup>me</sup> DURY Psychologue</b>	<b>04 74 55 30 03</b>	<b>Correspondante du Progrès</b>	<b>06 89 42 89 82</b>
<b>Mme VALENTIN et M. ROLLAND,</b>	<b>04 74 42 58 49</b>	<i>(M<sup>me</sup> Curtet Arlette)</i>	
Kinésithérapeutes			



## » Les assistantes maternelles de Saint-Paul-de-Varax

BRAIK Myriam	7, rue du Thou	06.51.78.58.62
Maison d'assistantes maternelles « Mes années mômes »		
CHASSIGNOL Blandine	40, rue des Chanterelles	06.80.24.59.64
CHASSIGNOL Valérie	40, rue des Chanterelles	06.73.50.39.04
CORNUT Marjorie	116, chemin de la Vigne	07.62.14.17.95
CURTET Françoise	2058, route de Saint André le Bouchoux	04.74.42.51.31
DUNAND Fanny	36, rue des Chanterelles	06.34.44.18.30
FETTET Christiane	4 rue des Frères Lumière	04.74.42.55.28
FRANCESCHINI Mandy	50, rue des Chanterelles	06.17.97.46.99
GENILLON Marie-Christine	180, rue de la Cressonnière	04.74.42.54.15
GHOUT Stéphanie	7, impasse des Hauts du Bief	04.74.42.53.90
IMBERT Nathalie	3, rue de la Roselière	06.40.39.24.13
LAHCENE Rekia	2, impasse de l'Aigrette	04.74.42.56.96
MALORIOL Nathalie	60, chemin de Servisey	04.74.42.81.98
MORIN Déborah	2, rue du Thou	06.08.73.03.00
POTIN jannick	189, rue de la Dombes	04.74.42.58.97
ROSERAT Raphaëlle	3, rue des Peupliers	06.40.45.47.70



## » Les associations et leur Président

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
COMITÉ DES FÊTES	CANTON Mireille	267, route de St Georges 01240 St André le Bouchoux	04.74.42.52.93
AMICALE DES POMPIERS	GARNERO Tony	5, rue des peupliers	06.78.93.19.61
AMICALE DES ANCIENS POMPIERS	GILLET Bernard	4, impasse de la seillette	06.32.68.14.60
SOU DES ECOLES	BERNARD Alexandra	1822, chemin de veillères	04.74.14.00.07
GYMNASTIQUE	TRIPOZ Françoise	20, impasse du maz	04.74.42.50.39
CLIQUE VARAXOISE	BOZONNET Vincent	234, chemin du pont neuf	04.74.52.19.66
JSBD (FOOT)	VARRET Philippe	Mas Bonin Le Pénelet - 01240 Dompierre sur Veyle	06.08.04.41.78
STOCK CAR	BONNAMOUR Elie	Le pénelet 01320 St Nizier le Désert	
AMICALE BOULES VARAXOISES	GARNIER Henri	24, impasse du moulin	06.32.30.42.10
SUR LES PAS DE LOUIS JOURDAN	BERNARD Pierre	2016, chemin de veillères	04 74 42 51 48
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	CANTON Bernard	267, route de St Georges 01240 St André le Bouchoux	04.74.42.52.93
DONNEUR DE SANG	DESSERTINE André	538, route de st georges 01240 Marlieux	04.74.30.51.31
BIBLIOTHÈQUE	ZOUBIRI Solange	116, rue de la dombes	04.74.42.53.01
CLUB DE L'AMITIÉ	FARGET Pierre	44, rue des peupliers	04.74.21.45.05
ANCIENS COMBATTANTS	BERGER Lucien	213, chemin de fioly 01330 Villars les Dombes	04.74.98.17.83
LES BILLES DE CLOWN	CHASSIGNOL Valérie	15, rue du thou	04.74.42.54.23
LES PETITES CANAILLES	NERGOUX Aline	4, impasse les hauts du bief	04.27.53.94.43
UCAV	SUCILLON Franck	42, rue de la gare	04.74.42.51.97
BRICOLAGE- COUTURE	CHASSIGNOL Valérie	15, rue du thou	04.74.42.54.23
STAFF INSOMNIA	POYETTON Allan	38, rue des peupliers	06.40.89.44.88
AQLDM	FEVRE Pierre	4, montée des acacias	





# LA DOMBES

communauté de communes

## Zoom sur la Communauté de Communes de la Dombes

Née le 1er janvier 2017 de la fusion de 3 anciennes communautés de communes, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) regroupe 36 communes dont la vôtre.

### Des compétences larges...

La CCD dispose de nombreuses compétences, ce qui signifie qu'elle intervient dans des domaines différents. Petit tour d'horizon des activités de la CCD :

- Les compétences obligatoires :
  - l'aménagement du territoire (SCOT),
  - les actions en faveur du développement économique,
  - la collecte et le traitement des déchets (ainsi que les déchèteries),
  - la promotion du tourisme
  - la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- Les compétences optionnelles ou facultatives :
  - la protection et la mise en valeur de l'environnement
  - l'assainissement non collectif
  - l'action sociale d'intérêt communautaire (la petite enfance notamment)
  - les Maisons de Service au Public (MSAP).

### La CCD en quelques chiffres :

- 36 communes
- 1 président, Michel Girer et 16 vice-présidents
- 64 agents
- 1 siège à Châtillon-sur-Chalaronne et 2 antennes à Chalamont et Villars-les-Dombes
- 19 millions d'euros de budget en fonctionnement et 9,6 millions d'euros de budget en investissement

### ... et des projets

#### Hôtel d'entreprises

Situé dans la zone d'activités Chalaronne Centre à Châtillon-sur-Chalaronne, l'hôtel d'entreprises a été inauguré fin 2018. Il est composé de 700 m<sup>2</sup> d'ateliers (un atelier de 250 m<sup>2</sup> et trois ateliers de 150 m<sup>2</sup>) et de 100 m<sup>2</sup> de bureau (4 bureaux de 11 à 12 m<sup>2</sup>).

Cet hôtel d'entreprises permet aux chefs d'entreprises ou aux porteurs de projet de s'installer pour une durée de 3 ans maximum, afin de pouvoir se lancer et envisager ensuite une implantation définitive.



#### RAM de Mionnay

La CCD a mis l'accent sur la petite enfance en décidant de construire un nouveau RAM (relais d'assistants maternels) sur le territoire. Cet établissement, adossé à la micro-crèche existante a ouvert ses portes à la fin de l'année 2018 et permet aux enfants gardés par des assistants maternels de se retrouver dans un lieu doté d'un espace ludique et de motricité. Par ailleurs, à Marlieux, un RAM et une micro-crèche ouvriront prochainement leurs portes, avec 10 berceaux en plus à la disposition des nourrissons de la Dombes.



## ORDURES MENAGERES

Jour de Collecte :  
Jeudi



Acquisition d'un bac de collecte (cf. service Environnement)

## VERRE

NI BOUCHON, NI COUVERCLE, NI VAISSELLE CASSEE



## DECHETS RECYCLABLES

Jour de Collecte :  
Jeudi



Emballages en plastique  
(bouteilles/flacons)



Journaux/magazines/papiers



Emballages en métal



Briques alimentaires,  
cartonnettes



Sacs jaunes à demander en mairie

## Service Environnement

Communauté de Communes de la Dombes

04 28 36 12 12

[service.dechets@ccdombes.fr](mailto:service.dechets@ccdombes.fr)

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

**Aérez**  
au moins  
10 min.  
par jour



**Faites vérifier et entretenir :**  
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



**Utilisez dehors :**  
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



**Respectez le mode d'emploi**  
des appareils de chauffage et de cuisson



# Vie locale

## » Christiane Cally

### Les soins Énergétiques, des méthodes qui soulagent



Christiane, Varaxoise depuis 9 ans, possède un fluide particulier, le magnétisme humain, afin de soulager les douleurs ou de guérir. En transmettant son énergie à celui qui vient solliciter son aide elle apaise ainsi ses douleurs. Qu'il s'agisse de Magnétisme, de Reiki ou de supports influant sur les champs magnétiques (imposition des mains/aimants/ bijoux), chaque séance est unique.

Elles n'ont pour objectif que de vous soulager et vous apporter du bien-être.

« Au-delà des capacités qui m'ont été données et des méthodes diverses que j'ai apprises à maîtriser depuis, j'ai à cœur de vous accueillir en toute simplicité ».

Christiane pratique le Magnétisme et le Reiki. Elle a obtenu Reiki 2<sup>ème</sup> degré / niveau 2

#### Magnétisme ou Reiki ?

On associe généralement les soins par imposition des mains au magnétisme, car cette méthode de guérison est nettement plus ancrée dans notre culture que le Reiki, originaire du Japon.

En apparence, les deux méthodes de guérison sont similaires. Dans la réalité, cela n'est pas tout à fait la même chose. En effet, l'attitude du praticien et l'origine de l'énergie sont souvent radicalement différentes.

Le magnétisme est l'ensemble des procédés (passes, souffle magnétique, imposition des mains, ...) utilisant le fluide magnétique à des fins de soulagement et de guérison des maux et maladies. Ce n'est pas simplement un don au sens de « faculté », même si certaines personnes ont plus la capacité de magnétiser que d'autres, mais bien plutôt un don en termes de « donner son énergie aux autres ».

Le Reiki est une technique de guérison naturelle et holistique qui harmonise les différents corps et amène un retour à l'équilibre physique, mental, émotionnel et psychique. L'énergie est réceptionnée, canalisée le long du canal central et envoyée par les mains du praticien vers le receveur.

Pour continuer sur le bien-être du corps et de l'esprit, Christiane propose également à la vente des bijoux magnétiques. Le principe des bijoux magnétiques se base sur l'utilisation des aimants à des fins thérapeutiques.

**PROST Immobilier**  
04 37 86 12 44  
www.immobilierdombes.com

TRANSACTIONS  
Estimation gratuite  
SOUS 48 H  
FONDS DE COMMERCE

ACHAT  
VENTE  
LOCATION

Tél. 04 37 86 12 44  
prostimmo@orange.fr  
www.immobilierdombes.com

90, place du Marché  
01320 CHALAMONT



## Côté détente

### » Soupe de courge butternut au lait de coco coriandre et pépites de courge grillées



#### Les ingrédients de la recette

- cube de Bouillon KUB DUO® Légumes & Herbes du marché MAGGI
- 700 g de courge butternut

- 2 pommes de terre, 1 oignon
- 200 ml de lait de coco
- 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive
- 2 cuillerées à soupe de coriandre fraîche ciselée

- 400 ml d'eau
- poivre

#### Préparation de la recette :

- 1 - Lavez et coupez les légumes en dés, conservez les graines de courge. Hachez l'oignon.
- 2 - Dans une poêle sans matière grasse faites dorer les graines de courge, et salez-les légèrement.
- 3 - Dans une casserole avec l'huile faites revenir l'oignon, ajoutez la courge et les pommes de terre, puis l'eau et le bouillon aux légumes. Laissez cuire à couvert environ 20 minutes, ajoutez le lait de coco et mixez. Ajoutez la coriandre et mélangez.
- 4 - Servez et décorez avec les graines de courge.

### » Les huiles essentielles : le secret pour un hiver en pleine forme !



**Difficile de passer à côté des maux de l'hiver... Grippe, rhume, angine, gastro, toux... Il y en a assez, mais comment s'en débarrasser naturellement ? Quel remède naturel pour en finir ? Pourquoi s'encombrer de médicaments lorsque l'on peut faire autrement... Il suffit de quelques gouttes d'huile essentielle et le tour est joué ! Fini les virus, à nous l'hiver en pleine forme !**

#### Comment utiliser les huiles essentielles pour se soigner ?

Les huiles essentielles bio concentrent les vertus d'une plante en quelques gouttes. Il suffit de les connaître et de les utiliser avec précaution pour en tirer tous les bénéfices et notamment renforcer ses défenses immunitaires. Il est important de bien se renseigner en amont sur les huiles que l'on utilise, car certaines sont toxiques à fortes doses. Il est préférable de ne pas utiliser d'huile essentielle même bio pour les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes. Il y a plusieurs possibilités d'utilisation des huiles essentielles bio. En effet il est possible d'utiliser une huile essentielle en diffusion grâce à un diffuseur d'huiles essentielles, en massage mélangée à de l'huile végétale, en inhalation, ou encore par voie orale sur du pain un sucre ou encore dans une cuillère de miel.

#### Quelles huiles essentielles pour affronter les maux de l'hiver ?

**L'huile essentielle de Citron** contre les maux de gorge

L'huile essentielle citron a des propriétés antiseptiques et antibactériennes qui la rendent efficace contre les infections. Elle aide à purifier le système digestif et est aussi réputée pour assainir l'air. L'huile essentielle de citron est reconnue pour ses propriétés astringentes et désaltérantes. Pour apaiser le mal de gorge, ajoutez une goutte d'huile essentielle de citron bio dans votre cuillère de miel.

Pour assainir l'air, mélangez trois gouttes d'HE de citron à une goutte d'HE de cannelle et laissez

diffuser 15 minutes le matin avant de partir et 15 minutes le soir au moment du retour.

En diffusion, l'huile essentielle de citron bio procure une sensation de calme et d'énergie qui va permettre une concentration plus facile, idéale en période hivernale pour booster les énergies.

**L'huile essentielle de Ravinstara** contre la grippe

L'huile essentielle ravinstara est probablement une des HE dotées du plus puissant antivirus naturel. Elle est particulièrement connue pour ses capacités à stimuler les défenses immunitaires. L'huile essentielle de ravinstara agit contre la déprime saisonnière et l'insomnie. Elle est particulièrement recommandée pour lutter contre la grippe.

Le remède anti grippe : massez la colonne vertébrale et la plante des pieds avec 2 ou 3 gouttes d'huiles essentielles bio de ravinstara mélangées à une cuillère à soupe d'huile de coco. Vous pouvez accentuer le massage vers le haut du dos en cas de toux grasse. Vous pouvez également ingérer une goutte d'huile essentielle de ravinstara placée dans une cuillère de miel.

Remède nez bouché : placez une goutte d'huile essentielle ravinstara bio sur la langue et placez la langue contre le palais de façon à maintenir la goutte pendant quelques instants.

**L'huile essentielle d'arbre à thé** contre les états grippaux

L'huile essentielle arbre à thé ou tea tree est un anti-infectieux, anti-viral et antibactérien : elle fait partie des Must Have en aromathérapie !

L'huile essentielle tea tree est particulièrement recommandée comme remède contre les otites et les états grippaux.

Remède gorge irritée : Mélangez 2 gouttes d'huile essentielle de Tea Tree à une cuillère de miel 3 fois par jour pour retrouver votre gorge comme si de rien était !

**Huile essentielle d'Eucalyptus radié** contre les maux de tête et les bronches prises

L'huile essentielle eucalyptus radié est un décongestionnant des voies respiratoires. Pour le mettre à profit, il faut placer une goutte sur un comprimé neutre ou sur un demi-sucre et laisser fondre sous la langue. Vous pouvez renouveler la prise jusqu'à 4 fois par jour. Une goutte peut également être appliquée au niveau des sinus en massant de façon circulaire.

Inhalation contre le rhume : vous pouvez utiliser l'huile essentielle d'eucalyptus en inhalation. Si vous ne pouvez faire d'inhalation, il est possible d'appliquer une goutte d'huile essentielle eucalyptus sur les côtés du nez en massant doucement.

**Pour éviter la contamination, les réflexes à adopter**

Frictionnez chaque matin 4 à 6 gouttes d'huile essentielle de ravinstara sur la plante des pieds pour booster vos défenses immunitaires.

À l'entrée d'une zone susceptible d'être infectée (bureau, hôpital, métro, collectivité...), appliquez deux gouttes d'huile essentielle de ravinstara sur les poignets. Frictionnez-les avant de respirer profondément les mains jointes devant le visage.

# État civil



## Nous avons eu la joie d'accueillir



- 18 juin  
**Léa GIRARD**,  
fille de Vincent et de FRANCESCHINI Mandy
- 16 juin  
**Talia NEAU**,  
fille de Leeroy et de SOMMIER Malaury
- 5 juillet  
**Hayden, Vincent, Laurent GUERY**  
fils de Alexandra
- 2 août  
**Lily MAIRE**,  
fille de Alexis et de ROUSSEAUX Caroline
- 15 août  
**Olivia, Florence, Christine MENDES PUSSET**,  
fille de PUSSET Benjamin et de MENDES Noémie
- 6 septembre  
**Louis RUEZ**,  
fils de RUEZ Quentin et de MICHEL Laetitia
- 8 octobre  
**Daylon, Paul CAMARA**,  
fils de Michael et de CHAGNY Amandine
- 11 octobre  
**Timéo, Mathis, SRSA MADONNA**  
fils de Mathias et de MADONNA Emilie,  
Béatrice, Catherine, Françoise
- 16 novembre  
**Léna SARKEES**, fille de Aurélia SARKEES
- 21 décembre  
**Antoine, Jean-Yves LAHAYE**,  
fils de Alexandre et de GAMBIN Angélique
- 29 décembre  
**Anaïs, Christelle CHARLIER**,  
fille de David et de MORANDAT Sonia



## Nous félicitons pour leur union



**Maurice CLUZEL et Liliane TORRES**  
le 29 juin



**Jérôme FONTAINE et Stéphanie CRETOT**  
le 28 juillet



**Alexis GAILLARD et Vanessa PROST**  
le 1 septembre



**Jean-Yves GAMBIN et Sylviane GUILLERMOZ**  
le 8 septembre



## Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés

- 27 juin  
**GOTORBE veuve POYETTON Claudette, Georgette, Elia**
- 19 juillet  
**POLLEUX André, Diogène, Elie**
- 20 septembre  
**JOSSERAND épouse BEJOINT Simone, Andrée**

